



# VAB/AVS

## Instructions d'utilisation

CE 0123 EN 354:2010, EN 566:2017, EN 795-B:2012

## VAB/AVS

# Sangle d'auto-assurance

Sous réserve de modifications techniques

---

### BRÈVE DESCRIPTION

---

#### UTILISATION CONFORME

La sangle d'auto-assurance VAB/AVS est un élément d'équipement de protection individuelle (ÉPI) de catégorie III de protection contre les chutes de hauteur. En combinaison avec un système de sangles adapté conforme à la norme EN 361, EN 12277, elle sert de moyen et de méthodes d'assurage des personnes contre les chutes, pour les maintenir en place et les retenir.

Température d'utilisation : de -40 °C à +80 °C

**Toute autre utilisation est considérée comme non conforme. La société BORNACK ne saurait être tenue responsable des dégâts consécutifs. L'utilisateur est ici seul responsable des risques.**

#### ÉQUIPEMENT

- Bande en fibres chimiques.
- Anneau multifonction en aluminium.
- Connecteur conforme à la norme EN 362 en aluminium ou en acier.

#### UTILISATION

- Arrêter
- Positionner

Connecteur conforme à la norme EN 362 →



← Œillet multifonction

← Marquage

---

## CONSIGNES AVANT UTILISATION

---



### **Contrôle à effectuer impérativement avant chaque utilisation !**

- Si on constate le moindre défaut lors du contrôle précédant l'utilisation, il ne faut alors pas utiliser l'équipement de protection personnelle !
- Un composant de l'équipement qui présente un défaut ne doit être contrôlé et remis en état que par BORNACK ou par un atelier partenaire agréé par écrit de la société BORNACK.
- Les contrôles réguliers sont impérativement nécessaires étant donné que la sécurité de l'utilisateur dépend de l'efficacité et de la résistance à l'usure de l'ÉPI.
- L'utilisateur doit avoir lu et compris ces instructions d'utilisation intégralement avant l'utilisation.
- La sangle d'auto-assurance VAB/AVS n'est pas adaptée à l'amortissement d'une chute. En cas de risque de chute ou de chute libre, il faut utiliser un équipement adapté.

### **CONTRÔLE VISUEL**

- Toutes les coutures sont intactes. Les composants textiles ne présentent pas de détériorations visibles ou sensibles au toucher.
- L'œillet multifonction et le connecteur ne présentent pas de détériorations selon la norme EN 362 et ne sont pas tordus.

### **CONTRÔLE DU FONCTIONNEMENT**

- La fermeture et l'assurage du connecteur conforme à la norme EN 362 sont en bon état de fonctionnement.

## UTILISATION VAB/AVS

### ATTENTION :



Toujours effectuer une évaluation des risques professionnels avant de commencer le travail :

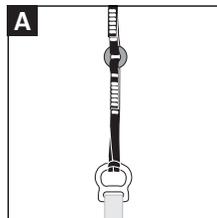
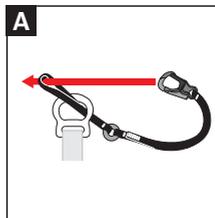
- Y a-t-il des surfaces à rebords acérés/ rugueuses ?
- Risque de chute/chute libre possible ?

### PRÉPARATION

Observer les instructions d'utilisation du baudrier.

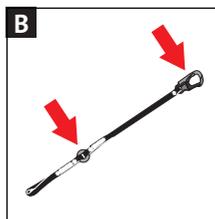


**A** Enrouler une sangle d'auto-assurance avec un nœud en tête d'alouette sur le point de fixation du baudrier. La sangle d'auto-assurance peut également être raccordée au baudrier au moyen d'un connecteur conforme à la norme EN 362.



### UTILISATION

**B** Fixer la sangle d'auto-assurance à un point d'ancrage au moyen du connecteur conforme à la norme EN 362 ou de l'anneau multifonction.



### ATTENTION DANGER DE MORT :



Les points d'ancrage doivent être suffisamment solides (observer les normes EN 795 ou la règle 112-198 de la DGUV) !

---

## UTILISATION VAB/AVS

---

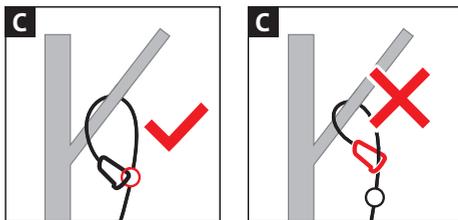
**ATTENTION DANGER DE MORT :**   
Lors de l'ancrage de la sangle d'auto-assurance pour le soutien, toujours veiller à ce que la possibilité d'ancrage se trouve nettement au-dessus du point d'encordement ! Éviter que les cordes aient du mou ! Le libre mouvement doit être limité à 0,6 m maximum !

**ATTENTION :**   
La longueur totale, raccords d'extrémité et connecteurs compris, ne doit pas dépasser les 2,0 m.

**C** Si la sangle d'auto-assurance est posée autour d'un élément de construction pour l'ancrage, suspendre le connecteur dans l'anneau multifonction.

**ATTENTION :**   
L'élément de construction doit auparavant être examiné avec soin pour vérifier que les propriétés de sa surface sont également adaptées à cette application par exemple qu'elle ne présente pas de rebords acérés.

**ATTENTION :**   
Protéger les connecteurs des sollicitations latérales (pliure).



---

## CONSIGNES DE SÉCURITÉ

---

### **Danger de mort en cas de non-respect des consignes de sécurité !**

- Ne plus utiliser l'équipement de protection individuelle dès l'apparition du moindre défaut.
- Arrêter immédiatement l'utilisation d'ÉPI ou de dispositifs d'équipements de protection individuelle abîmés, qui ont déjà amorti une chute ou suspects. Contrôle uniquement par un expert conformément au principe 312-906 de la compagnie d'assurance publique allemande (DGUV), par BORNACK ou par un atelier partenaire habilité par écrit de la société BORNACK. Ceux-ci doivent être notés dans la carte de contrôle.
- Il est interdit d'effectuer des modifications ou des réparations de son propre chef.
- Ce baudrier fait partie de l'équipement de protection individuelle contre les chutes et doit toujours être attribué à une personne précise.
- Cet équipement de protection individuelle ne peut être utilisé que par des personnes formées familiarisées avec leur utilisation et qui doivent avoir été instruites de l'utilisation sûre de l'équipement de protection individuelle et de ses éventuels dangers.
- Conformément aux directives de prévention des accidents, il est impératif que l'utilisateur de l'équipement de protection individuelle contre les chutes (catégorie III) ait suivi une formation théorique et un entraînement pratique. Profitez ici des compétences en matière d'instruction et de formation des centres d'entraînement de BORNACK : [info@bornack.de](mailto:info@bornack.de)
- Les accessoires d'autres fabricants ne doivent être utilisés qu'avec l'accord de BORNACK et ils ne peuvent en aucun cas nuire au bon fonctionnement et à la sécurité de l'équipement de protection.
- Porter des vêtements et des chaussures adaptés à la tâche à effectuer et aux conditions météorologiques.
- N'utiliser le produit qu'en parfait état de santé.
- Toute restriction pour des raisons de santé peut influencer sur la sécurité de l'utilisateur lors de travaux en altitude ou en profondeur.
- Lorsque l'on utilise cet équipement de protection personnelle comme système antichute (chute libre possible), il faut impérativement utiliser (aucune exception !) un harnais antichute conforme à EN 361.

---

## CONSIGNES DE SÉCURITÉ

---

- Calcul du parcours de chute possible lors de l'utilisation correcte de tous les composants d'ÉPI nécessaires : (le cas échéant distance de freinage HSG) + surplus de longe (selon la situation) + distance de freinage de l'absorbeur d'énergie (1,75 m maxi.) + hauteur de l'œillet antichute (1,5 m) + réserve de sécurité de 1,0 m.
- Avant toute utilisation, s'assurer qu'il y a suffisamment d'espace libre sous l'utilisateur pour empêcher toute collision avec un obstacle en saillie ou avec le sol.
- Protéger l'équipement de protection individuelle des effets de la chaleur (flamme ou étincelle de soudure, cigarette incandescente par exemple) et des produits chimiques (aciers, bases, huiles par exemple) ainsi que des influences mécaniques (rebords acérés entre autres) lors de son stockage, de son utilisation et de son transport.
- La possibilité de combinaison et l'effet de protection de l'ÉPI doivent être contrôlés pour chaque situation à risques (évaluation des risques).
- Si une personne reste suspendue inerte à un harnais antichute pendant une période prolongée, le retour du sang des jambes vers le cœur peut être alors gêné voire bloqué. Cela peut entraîner un traumatisme de suspension, un état de choc circulatoire avec des conséquences graves voire mortelles.
- Avant le début du travail, le responsable doit établir un plan de mesures de secours. Il doit y définir comment une personne devra être secourue rapidement et en toute sécurité et comment les premiers secours seront garantis. Ce secours doit avoir lieu dans les 20 minutes. BORNACK vous aide à établir votre concept de secours sur mesure qu'il intègre dans les entraînements à exécuter.  
Courriel du service en ligne : [info@bornack.de](mailto:info@bornack.de)
- Respecter les consignes de sécurité locales (par exemple en Allemagne les réglementations de la compagnie d'assurance publique allemande 112-198 et 112-199 et celles des organismes professionnels) ainsi que les règlements de prévention des accidents courants dans la branche.

---

## AUTRE

---

### AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

Conformité avec le règlement (UE) 2016/425 relatif aux ÉPI.

Examen de type UE et surveillance de la fabrication par :

TÜV SÜD Product Service GmbH  
Ridlerstr. 65, D-80339 München  
CE 0123

Système de management de la qualité certifié conforme à la norme DIN EN ISO 9001:2015.

Surveillance de la fabrication par un bureau notifié de catégorie III.

### CONTRÔLES RÉGULIERS

- Le présent équipement de protection personnelle doit être contrôlé par un spécialiste conformément à la compagnie d'assurance publique allemande (DGUV) principe 312-906 au moins une fois par an. Le résultat de cette vérification doit alors être consigné dans la carte de contrôle se trouvant à la fin du présent mode d'emploi.

### SERVICE

Pour toute question concernant l'utilisation de cet équipement de protection personnelle ou sur les prestations de service complémentaires de BORNACK comme :

- Analyses des risques
- Concepts de secours
- Formations + entraînements
- Contrôles effectués par des spécialistes
- Contrôles techniques
- Maintenances + révisions

adressez-vous volontiers à notre service en ligne par courriel : [info@bornack.de](mailto:info@bornack.de)  
Nous vous aiderons avec plaisir !

### MAINTENANCE

- Entretenir la capacité de mouvement des pièces mobiles du connecteur conforme à la norme EN 362 et des autres appareils le cas échéant avec de l'huile dosée sur les articulations. Utiliser pour cela de préférence de l'huile de mécanique de précision. Veiller à ce que l'huile n'entre pas en contact avec les composants textiles de l'ÉPI.
- La maintenance ne doit être effectuée que par des personnes spécialisées qualifiées conformément au principe

---

## AUTRE

---

312-906 de la compagnie d'assurance publique allemande (DGUV). Respecter à la lettre les indications de ce mode d'emploi.

- Les équipements de sécurité propres et bien entretenus ont une durée de vie plus longue !

### NETTOYAGE

- Sécher les équipements de protection individuelle humides à l'air et non pas à une source de chaleur artificielle. Essuyer les composants métalliques avec un chiffon.
- Nettoyer les composants textiles encrassés (les harnais antichute, les cordes par exemple) à l'eau tiède avec très peu de lessive pour linge délicat. Les rincer ensuite soigneusement à l'eau claire et les laisser sécher à l'air. Tout autre produit nettoyant est interdit !
- Si une désinfection est nécessaire, s'adresser par courriel au service en ligne : [info@bornack.de](mailto:info@bornack.de)
- En cas de contact avec l'eau salée, maintenir l'équipement de protection individuelle humide jusqu'à pouvoir le rincer abondamment à l'eau distillée.
- Nettoyer l'appareil si nécessaire à l'air comprimé.

### DURÉE DE VIE/USURE DE REMPLACEMENT

Les recommandations suivantes sont à appliquer pour l'utilisation du modèle VAB :

#### **Durée maximale d'utilisation à partir de la première utilisation : 10 ans**

Dans des conditions de stockage idéales et en observant une inspection annuelle, le produit peut être entreposé pendant jusqu'à 3 ans de plus avant la première utilisation sans que la durée d'utilisation maximale indiquée ne soit réduite. Chaque autre année de stockage réduit la durée d'utilisation maximale autorisée alors valide de 1 an.

Les pièces métalliques ne sont pas soumises à une durée de vie ni une usure de remplacement dues à leur âge. C'est l'expert qui prend la décision au regard de ses compétences techniques.

Une utilisation intensive et/ou des conditions d'utilisation extrêmes comme les rebords acérés, les influences chimiques, les rayons UV etc. conduisent, pour des raisons de sécurité, à une durée d'utilisation réduite. C'est à prendre en compte par l'entrepreneur lors de l'analyse des risques sur les lieux de travail.

---

## AUTRE

---

L'entrepreneur doit s'assurer par la documentation de la première mise en service dans la carte de contrôle que les délais maximums sont respectés.

La carte de contrôle qui se trouve à la fin de ces instructions d'utilisation doit être présentée lors des contrôles spécialisés réguliers et doit alors être remplie par le spécialiste.

Vous trouverez de plus amples informations sur Internet sur : [www.bornack.de](http://www.bornack.de)

### RÉPARATION

- Pour des raisons de responsabilité, les réparations ne doivent être effectuées que par BORNACK ou par un atelier partenaire agréé par écrit de la société BORNACK.
- N'utiliser que des pièces de rechange originales du fabricant.

### STOCKAGE

- À entreposer au sec et à l'abri de la lumière.
- Ne pas ranger l'équipement de protection individuelle à proximité de radiateurs. Des températures constantes inférieures à 0 °C ou supérieures à +50 °C ont un effet négatif sur la solidité des matériaux textiles et

réduisent l'espérance de vie du produit.

- Ne mettez pas l'équipement de protection individuelle en contact avec des produits agressifs (les huiles, les graisses, les acides ou autres produits chimiques etc.). On peut utiliser de l'huile pour mécanique de précision pour doser les huiles des composants mécaniques mobiles lors de la maintenance. Il faut cependant veiller impérativement à ce que les composants textiles de l'ÉPI n'entrent pas en contact avec cette huile.
- Ne pas non plus stocker les ÉPI à proximité de substances agressives (voir ci-dessus) étant donné que leurs effluves aussi peuvent avoir une influence négative sur la solidité de l'ÉPI.
- Rangez le dispositif protégé dans son sac ou sa mallette.
- Sécher les équipements de protection individuelle humides **avant** de les ranger.

### TRANSPORT

- Transportez le dispositif protégé dans son sac ou sa mallette.

---

**AUTRE**

---

**MARQUAGE DU PRODUIT AVS**

Le produit porte les marquages suivants :

Nom du produit	→	<b>AVS</b>			
Type de produit	→	Selbstsicherungsschlinge			← Sigle
Type de produit	→		AVS01/RI,KAD/BK/-		
Taille	→		100 cm		← Lire le mode d'emploi
Numéro d'article	→		1001796		
Charge	→		18-1234567		
Numéro de série	→		001		← Code QR
Date de fabrication	→		11/2018		
Charge utile	→				
Normes EN	→	EN 354:2010	 1	 24 kN	← Charge de rupture
	→	EN 566:2017		<b>CE 0123</b>	← Marquage CE et numéro de l'organe de contrôle
	→	EN 795-B:2012			
Contact	→	BORNACK GmbH & Co. KG			← Adresse du fabricant
	→	Bustadt 39, 74360 Ilsfeld/Germany			
	→	www.bornack.de			

## AUTRE

### MARQUAGE DU PRODUIT VAB

Le produit porte les marquages suivants :

Nom du produit	→	<b>VAB</b>			
Type de produit	→	Selbstsicherungsschlinge		←	Sigle
Type de produit	→		VAB01/RI,KAD/BK/-		
Taille	→		86 cm		← Lire le mode d'emploi
Numéro d'article	→		1000659		
Charge	→		19-1234567		← Code QR
Numéro de série	→		001		
Date de fabrication	→		11/2019		
Charge utile	→				
Normes EN	→	EN 354:2010	 1	 24 kN	← Charge de rupture
	→	EN 566:2017		<b>0123</b>	← Marquage CE et numéro de l'organe de contrôle
	→	EN 795-B:2012			
Contact	→	BORNACK GmbH & Co. KG Bustadt 39, 74360 Ilsfeld/Germany <a href="http://www.bornack.de">www.bornack.de</a>			← Adresse du fabricant

# CARTE DE CONTRÔLE

## POUR LA SURVEILLANCE ANNUELLE

La carte de contrôle doit être remplie intégralement par le spécialiste lors du contrôle annuel.

Cette liste de critères de contrôle ne prétend pas être exhaustive et n'exempte donc pas le spécialiste de sa décision sur l'état général.

Type Nom du produit : \_\_\_\_\_

Date de fabrication : \_\_\_\_\_

Lot : \_\_\_\_\_ No de série : \_\_\_\_\_

Date d'achat : \_\_\_\_\_

Date de la 1<sup>ère</sup> Utilisation : \_\_\_\_\_

Usure de remplacement au plus tard : \_\_\_\_\_

	Date	Signature	Prochain contrôle	Motif du contrôle
1 <sup>re</sup> année				
2 <sup>e</sup> année				
3 <sup>e</sup> année				
4 <sup>e</sup> année				
5 <sup>e</sup> année				
6 <sup>e</sup> année				
7 <sup>e</sup> année				
8 <sup>e</sup> année				
9 <sup>e</sup> année				
10 <sup>e</sup> année				

# CARTE DE CONTRÔLE

POUR LA SURVEILLANCE ANNUELLE

À remplir, merci :

 ×

 √

année	1re	2e	3e	4e	5e	6e	7e	8e	9e	10e
Sangle en bon état ?										
Pas d'encrassement chimique ?										
Les coutures sont-elles en bon état ?										
Pas de déformations des pièces métalliques ?										
Connecteur conforme à la norme EN 362 intact et en bon état de fonctionnement ?										
État des ressorts/ rivets/axes OK ?										
Le régulateur multi-fonctions est-il intact ?										
Pas de détériorations causées par la corrosion ?										
Pas de détérioration mécanique ?										

Suite à la page suivante



## DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉ



### Déclaration UE de conformité

Le fabricant ou son mandataire établi dans l'UE

BORNACK GmbH & Co. KG  
Bustedt 39  
74360 Ilsfeld  
Allemagne

déclare par la présente que l'équipement de protection individuelle ci-après désigné par

Anneau d'auto-assurance / Longe / Anneau / Dispositif d'ancrage  
**VAB / AVS**

- est conforme à la législation d'harmonisation applicable conformément à l'annexe V (module B) du règlement (UE) 2016/425 relatif aux équipements de protection individuelle selon l'article 19 (EPI de catégorie III) et examiné selon **EN 354:2010 EN 566:2017 EN 795:2012**
- est identique à l'ÉPI qui fait l'objet de l'attestation d'examen UE de type **N° P5A 040506 0293 Rev. 00**

délivrée par

TÜV SÜD Product Service GmbH  
Zertifizierstelle  
Ridlerstraße 65  
80339 München  
Allemagne  
CE 0123

- est soumis à l'évaluation de la conformité au type, sur la base du contrôle interne de la production et de contrôles supervisés du produit selon module C2 du règlement (UE) 2016/425 relatif aux équipements de protection individuelle (ÉPI de catégorie III), sous la surveillance de l'organisme notifié

TÜV SÜD Product Service GmbH  
Zertifizierstelle  
Ridlerstraße 65  
80339 München  
Allemagne  
CE 0123

le 20/03/2020

BORNACK GmbH & Co. KG

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Ulrike Bornack".

Ulrike Bornack  
Direction







### **FALLSTOP**

Équipement de sécurisation et de sauvetage en hauteur et en profondeur

### **SAFEPOINT**

Planification et montage des systèmes d'assurance fixes

### **BORNACK GmbH & Co. KG**

Bustadt 39  
74360 Ilsfeld  
Allemagne

Tél. + 49 (0) 70 62 / 26 90 0-0  
Fax + 49 (0) 70 62 / 26 90 0-550  
info@bornack.de  
www.bornack.de

© BORNACK – Sous réserve de modifications techniques  
Réimpression, même partielle, avec autorisation écrite exclusivement  
Dernière mise à jour : 07/2021 Instructions d'utilisation  
No d'art. 8000139\_FR jba/anh

